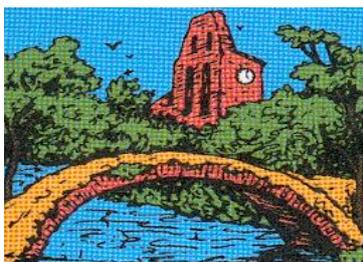


DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE



Téléphone : 05 61 90 21 54

Télécopie : 05 61 90 41 88

E mail : mairie.gensac-sur.garonne@wanadoo.fr

Site internet : mairie-gensac-sur-garonne.fr

GENSAC INFO

JANVIER 2022

LE MOT DU MAIRE

Chères Gensacoises, chers Gensacois,

L'année 2022 commence ; et je tiens en mon nom personnel mais également au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal, à vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et prospérité pour cette nouvelle année ; et par dessus tout nos vœux de bonne santé !

La santé est si importante dans cette période de crise sanitaire qui perdure ; et notamment pour la démocratie de notre pays avec les élections présidentielle et législatives éminentes.

Une fois de plus, nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux... Je regrette profondément de ne pas pouvoir échanger avec vous, lors d'événements festifs et conviviaux, qui nous permettraient de mieux nous connaître en dialoguant !

Je tiens à chaleureusement remercier toutes les personnes qui ont participé à l'évacuation de Mme Xenia Bladt-Knudsen et au nettoyage du Moulin, lors de la crue exceptionnelle de la Garonne le 10 janvier.

>

Voici les nouveautés qui vont intervenir à Gensac sur Garonne :

- Un panneau lumineux va être implanté au sein du village. Il regroupera les informations utiles. Ainsi, vous serez informés en temps réel, et, en plus l'application correspondante pourra être téléchargée, permettant l'information gensacoise sans se déplacer...
- Dans la même lignée, le site internet du village va être également revu et mis à jour.

Voici quelques autres informations que je tenais à communiquer :

- la commune recrute un adjoint technique pour 21h par semaine ; ce poste est à pouvoir pour le 1er mars 2022, en remplacement de notre ancien agent qui a réintégré le SIVOM de Rieux. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature (CV) au plus tard le 20 février.
- Les radars pédagogiques vont être installés comme prévu sur la RD 62 au niveau du lotissement du Plan d'Eau.
- Nous allons également déplacer le récup-verre situé au Lotissement du Plan d'Eau, son implantation actuelle étant sur la propriété d'un nouveau résident.
- Le distributeur de pain a été malheureusement enlevé. Sa rentabilité est trop faible, voir nulle, trop peu de gensacois l'utilisent, et dernièrement un commentaire anonyme désobligeant affiché sur la machine n'a fait que

précipiter son enlèvement. C'est vraiment dommage, cet appareil était finalement le dernier commerce du village, très utile, nous l'avions vu en période de confinement, avec des produits artisanaux de haute qualité!

• Une nouvelle équipe étoffée et dynamique compose le comité des fêtes. En cette période pandémique, une seule soirée a pu être organisée, elle a d'ailleurs remporté un franc succès, et nous attendons avec impatience la levée des mesures sanitaires pour de prochaines festivités. Nous savons l'équipe dans les starting-blocks ! Vivement que nous puissions reprendre des relations sociales normales et festives avec cette nouvelle équipe et au plus tard pour la fête locale du 15 aout, j'espère !

- La fibre optique est arrivée en grande partie sur notre village , l'installation est à la charge de l'opérateur .
- Après Lydia (06.49.85.47.28), une nouvelle coiffeuse à domicile s'est installée dans le village : elle s'appelle Sandrine (06 27.74.11.81) . Leur service de qualité est bien pratique et évite les déplacements.

Pour conclure, je souhaite que cette année 2022 puisse nous permettre enfin de nous retrouver à l'occasion de moments conviviaux.

Cela voudra dire que la pandémie est derrière nous.

Bonne année à tous

> Christian Murcia

ENCOMBRANTS 2022

DATES DES ENCOMBRANTS : - jeudi 10 mars
- jeudi 20 octobre

L'inscription est obligatoire, soit au : - 05.61.90.80.70 puis tapez 5
- dechets@cc-volvestre.fr

Le nom, le prénom, l'adresse exacte et le N° de téléphone du demandeur seront alors communiqués ainsi que la liste exacte précisant la nature et la quantité des objets déposés en vue de la collecte

Ne seront prises en compte que les demandes de collecte enregistrées selon cette procédure le mercredi précédant la collecte à 12 heures

I- DEFINITION DES DECHETS ENCOMBRANTS

Ce sont des déchets ménagers trop lourds ou trop volumineux pour être pris en charge dans le cadre de la collecte habituelle des ordures ménagères et pour être apportées en déchetterie :

- les gros appareils ménagers usagés
- les meubles usagés
- tous les gros objets utilisés dans une maison à usage d'habitation qualifiés de "monstres".

Sont refusés :

- les ordures ménagères
- les cadavres d'animaux et déchets issus des abattoirs
- les déchets végétaux
- les déblais et gravats
- les télévisions et écrans
- les véhicules hors d'usage, carcasses, remorques, machines agricoles
- le verre
- les pneumatiques
- le fil barbelé

- le bois de démolition
- les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels
- les déchets légers et de petite taille pouvant être transportés dans un véhicule de tourisme
- les objets volumineux contenant des liquides (cuves pleines) ou produits susceptibles d'être dangereux

II- MODALITES DES COLLECTES

Les objets encombrants doivent obligatoirement être déposés la veille du jour de collecte, en limite des voies publiques (lieux de collecte habituels des bacs d'ordures ménagères et recyclables secs).

Le personnel et les engins de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer dans les propriétés privées.

La communauté de communes se réserve le droit de refuser de collecter les encombrants à l'endroit souhaité par le demandeur si elle juge sur place, par l'intermédiaire du chauffeur, que la collecte peut engendrer un problème quelconque (fils arrachés, dégâts sur murs de clôture,...).

Nous vous rappelons que les déchetteries de CARBONNE et MONTESQUIEU VOLVESTRE restent à votre disposition du mardi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h.

VŒUX COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous,

Le Comité des fêtes a le plaisir de vous informer que suite à la levée des restrictions sanitaires nous pouvons à nouveau faire des repas!!!

Une soirée carnaval avec repas se fera le 12 mars 2022. Au plaisir de vous compter parmi nous ce soir là pour faire la fête. N'oubliez pas de venir déguisés. Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Votre Comité des Fêtes



DECHETTERIE DE CARBONNE

En avril 2022, la déchetterie de CARBONNE sera accessible via une carte d'accès. Il vous suffira de présenter votre carte magnétique à la porte d'entrée pour entrer sur le site. Dès aujourd'hui, vous pouvez vous pré-inscrire sur le site <https://volvestre.ecocito.com>. Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile pour faire cette pré-inscription.

2022. L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DE CARBONNE CHANGE !

- 1 ✓ Je m'inscris sur le site <https://volvestre.ecocito.com>
- 2 ✓ Je récupère ma carte à la mairie de ma commune de résidence ou au siège administratif de la CCV ou au France Services de Carbone (justificatif de domicile demandé)
- 3 ✓ À partir du 7 avril je présente ma carte à l'entrée de la déchetterie.



Cette carte sera désormais réservée **aux particuliers** résidents sur le territoire de la communauté de communes du Volvestre.

COLLECTE SELECTIVE JAUNE

La collecte sélective (jaune) ne concerne que les **EMBALLAGES** et le **PAPIER** .

Pensez à :

- bien les déposer en vrac
- ne pas les imbriquer les uns dans les autres
- les aplatir au maximum
- pour les plastiques, uniquement les bouteilles, bidons et flacons
- les cartons (au delà d'une boîte à chaussures) sont à amener en déchetterie .

**Merci de déposer
ces emballages et vos papiers
en vrac dans le bac jaune.**

Emballages métalliques

Briques alimentaires

Tous les papiers

Emballages en carton

Uniquement bouteilles et flacons en plastique

NON RECYCLABLES
A jeter dans votre poubelle grise

Un doute, une question ?
www.volvestre.fr
ou appelez le 05 61 90 80 70

Volvestre
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CITEO
Téléchargez l'application
"Guide du tri"

Available on the App Store | Get it on Google Play

GARBURE

Ingrédients :

1 boîte de confit de canard (cuisses ou manchons)
un jarret de porc ou 1 morceau de palette ½ sel
500 g de haricots blancs secs
4 pommes de terre
3 carottes
4 navets
2 oignons
1 chou vert
1 blanc de poireau
1 bouquet garni
1 tête d'ail
Sel et poivre

Préparation:

La veille au soir :

Mettre les haricots à tremper dans l'eau froide.

Le jour même :

Dans un grand faitout, mettre les haricots blancs après les avoir égouttés, le morceau de porc ½ sel et recouvrir d'eau froide, et faire cuire 1h30 à petits bouillons.

Éplucher et couper les carottes, les navets, le poireau, les oignons, l'ail et mettre dans la casserole, laisser mijoter.

Couper le chou en morceaux, enlever le trognon et les ajouter dans la casserole.

Peler et couper les pommes de terre, les ajouter.

Ajouter le confit et laisser cuire 20 mn.

Mettre dans une cocotte en alternant les couches de légumes et de viandes, ajouter le jus puis mettre au four th 100 ou sur le coin de la cheminée pour une petite heure, laisser confire.

En fin de cuisson, sortir le talon de jambon ou le jarret et désosser.

Remettre dans la cocotte, remuer et rectifier l'assaisonnement (attention au sel du jambon).

Servir dans des assiettes creuses en proposant des tartines de pain de campagne aillées.

Ce plat est encore meilleur réchauffé, vous pouvez le faire entièrement la veille, et le réchauffer le jour même.



Calivari jol saumièr.

Fasiá dos ans, al mens, que la Fania patissiá. Mas sabètz cossí van las causas dins les nòstres vilatjòts, les malurs dels unes fan las trufariás dels autres ; atal vesins sens pietat disián que la Fania ranquejava del cap.

Es gaireben pas de créser, aquela paura femna tanlèu que s'aleitava, ausissiá monde a parlar dejós son lèit. Votzes estranhas e desconegudas, charravan, bramavan e s'invectivavan a longor de nuèit.

Es de bon comprèner que la paura femna ne durmissiá pas pus e que tanplan li portava grand tòrt. Ne perdiá le bèure e le manjar, s'aflaquissiá, veniá prima e bossuda coma doèla de barrica e de quora en quora dolors li brandissián son paure còs.

Coma se fa aici, d'en primièr anguèc vèser l'adobaire de Belcaire, una mena de bruèis que per la paga d'una dotzena d'uòus vos tira a bèl talh, le fuòc, las verugas, le maissant pel... e tot un fum de malautiás ont las potingas d'avuèi son vanas coma sal fina defòra la topina. Certàs las dolors daissèron la pauròta mas cada nuèit, jol saumièr, le calivari s'espandissiá.

Puèi consultèc son medecin, que envaït per tant d'extravagàncias, l'envièc a la vila granda consultar un flòc d'especialistas polivalents ; tres o quatre... benlèu mès. I fasquèron pauc o pro... mens que res ; al contrari son dejós de lèit venguèc una passada de gara e son pòrtamoneda eïssut coma clòta a l'estiu.

Avuèi la Fania es reviscolada de per de bon ! Se la vesiatz, fièra coma un porquet de tres meses e fresca coma una ròsa del matin espelida. Tot aquò gracias al grand mèstre de " Fustas e Cabirons", le ressegaire de La Malbastida que li resseguèc, per la paga d'un parelh de polhets, les pecolhs de son lèit.

Traduction

Charivari sous le sommier.

Cela faisait deux ans, au moins, que Fannie souffrait. Mais vous savez comment vont les choses dans nos petits villages, les malheurs des uns font les moqueries des autres ; ainsi des voisins sans pitié disaient que Fannie boitait de la tête.

C'est presque incroyable, cette pauvre femme aussitôt qu'elle se couchait, elle entendait des gens parler sous son lit. Des voix étranges et inconnues, discutaient, criaient et s'invectivaient à longueur de nuit.

Il est facile à comprendre que la pauvre femme n'en dormait plus et qu'en conséquence cela lui faisait grand tort. Elle en perdait la soif et la faim, elle s'affaiblissait, elle devenait maigre et bossue comme douelle de barrique et de temps en temps des douleurs lui secouaient le corps.

Comme on le fait ici, d'abord elle alla voir le guérisseur de Belcaire, une sorte de sorcier qui en contrepartie d'une douzaine d'œufs vous enlevait à l'avenant, les brulures, les verrues, le mauvais poil... et un grand nombre de maladies où les médicaments d'aujourd'hui sont inefficaces comme du sel fin en dehors de la marmite. Certes les douleurs laissèrent la pauvrette mais toutes les nuits, sous le sommier le charivari prenait de l'ampleur.

Puis elle consulta son médecin, qui dépassé par tant d'extravagances, l'envoya à la grande ville pour consulter de nombreux spécialistes polyvalents ; trois ou quatre... peut-être plus. Ils y firent à peu près... moins que rien ; au contraire son dessous de lit devint un hall de gare e son portemonnaie tari comme une mare en été.

Aujourd'hui Fannie est guérie pour de bon ! Si vous la voyiez, en bonne santé comme un porcelet de trois mois et fraîche comme une rose éclose du matin. Tout cela grâce

à un grand patron "Planches et Chevrons", le scieur de la Malbastide qui lui scia, pour une paire de poulets, les pieds de son lit.

Alain VIDAL est un conteur d'histoires de chez nous. Vous pouvez vous régaler en allant vous balader ici: <https://www.minutas.org/z-vidal>

POUR RESTER BRANCHÉ, ELAGUEZ

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



En octobre, l'élagage des platanes de la place a permis de protéger le monument aux morts.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

France Services CARBONNE :

111 Avenue de Toulouse

tél. : 05 36 17 20 00

Antenne de MONTESQUIEU-VOLVESTRE :

20 Place de la Halle

tél. : 05 61 90 19 55

Antenne de ST-SULPICE sur LÈZE :

Mairie - Place de l'Hôtel de ville

tél. : 06 14 10 90 28

1 SEUL MAIL :

accueil.franceservices@cc-volvestre.fr

HEURES D'OUVERTURE :

1-Espace France Services Carbonne

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI
8h30 - 12h30 8h30 - 12h30 8h30 - 12h30 sur RDV
13h30 - 17h30 13h30 - 17h30 13h30 - 17h30

Accueil sur rdv du lundi au jeudi de 12h30 à 13h30 et de 17h30 à 18h30.

2- Antenne France Services Montesquieu-Volvestre

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI
8h30 - 12h30 8h30 - 12h30 8h30 - 12h30 8h30 - 12h30
13h30 - 17h30

PERMANENCES

1-France Services Carbonne

→AVOCAT

1er lundi du mois de 14h à 17h sur RDV
Prise de RDV au : 05 36 17 20 00

→DÉFENSEUR DES DROITS

1er mardi du mois de 10h à 16h30 sur RDV
Prise de RDV au : 05 36 17 20 00

→CONCILIATEUR DE JUSTICE

2ème et 4ème mercredi du mois de 9h30 à 12h30
Prise de RDV au : 05 36 17 20 00

→EXPERTISE ET PATRIMOINE

1er jeudi du mois sur RDV
Prise de RDV au : 05 81 30 00 77

→SOLIHA 31

Le jeudi de 9h30 à 12h
Prise de RDV au : 05 82 08 64 30

→ADIL31

1er jeudi du mois de 9h à 12h sur RDV
Prise de RDV au : 05 61 22 46 22
Guichet Renov'Occitanie
1er jeudi du mois sur RDV
Prise de RDV au : 05 61 97 34 20

→CAUE

1er jeudi du mois sur RDV
Prise de RDV au : 05 62 73 73 62

→Clajj31

1er et 3ème mercredi du mois de 14h00 à 17h00
Prise de RDV au : 07 68 66 60 38 / laken.barbaro@ajh.fr

→Agence 31

Se renseigner à l'accueil RSA du Conseil départemental au 05 34 33 42 95

→CMA

Sur RDV : 05 61 10 47 47

→CAF

Sur RDV : le jeudi de 13h30 à 17h
Prise de RDV au : 05 36 17 20 00

→DGFIP

Sur RDV : impôts.gouv.fr

→IRAVISS

Prise de RDV au : 06 01 79 19 92 / iraviss@yahoo.fr

2-France Services Montesquieu Volvestre

→Soliha 31

2ème et 4ème mardi de 9h30 à 12h
Prise de RDV au : 05 82 08 64 30

→Mission locale 31

Sur RDV : 09 70 22 05 00

→Agence 31

Se renseigner à l'accueil RSA du Conseil départemental au 05 34 33 42 95

MAIN A LA PÂTE

Amis lecteurs, si l'envie d'écrire de courts textes sur le passé de Gensac, sur des anecdotes, des histoires extraordinaires de la région, vous inspire, vous pouvez déposer vos textes au secrétariat de la Mairie ou les envoyer par courriel à bulletingensacois@gmail.com .

Nous nous ferons un plaisir, si rien ne l'interdit, de les publier dans Gensac Info.

LIENS ET NUMÉROS UTILES

Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Samu : 15
Police / Gendarmerie : 17
Sapeurs-pompiers : 18
Secours en mer : 196
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
SOS Médecins : 36 24
Trouver un médecin de garde : 116 117
Violence conjugale : 3919
Drogues info service : 0800 23 13 13
Allô enfance en danger : 119
Urgence pour les personnes sans abri : 115



FIN D'ANNÉE

Cette année encore la crise sanitaire était bien présente mais le nouveau Comité des Fêtes a largement participé à la décoration du village en complément des décorations municipales.



LES PETITES CRAPULES

PREMIER MARCHÉ DE NOËL

Pour le premier marché de Noël des petites crapules, nous avons eu pas moins de 12 exposants et une quarantaine de visiteurs. Malgré les restrictions sanitaires, merci à tous ceux qui sont venus et respecté les conditions.

Ne manquons pas de parler de la venue du Père Noël qui s'est donné à quelques séances de photos et de distribuer de bonnes papillotes à tous les enfants.

Malgré un froid extrême, nous avons passé une journée inoubliable. Cette expérience sera renouvelé l'année prochaine et cette fois sur deux jours avec une nocturne « si les conditions sanitaire nous le nous le permettent!!! ».



Je tiens à remercier la personne qui m'a aidé pour que cette salle soit aussi bien décorée.

*Merci
du fond du ♥.*

Merci à

L'atelier de Jeanotte

Ass Yetik Népalais

Agath'éa

Yalna Création

Marikikou

Mme RIMELE Céline

Lorelei

Mme FORTANE

Roseline

LEDET

La P'tite Boutique de Caroline

Asso de la LPC



*Une grand merci
au village de
Gensac de m'avoir
permis d'organiser
cet événement.*



ELECTIONS 2022

Dates et périodicité des élections politiques :

	PROCHAIN VOTE	DURÉE DU MANDAT
PRESIDENTIELLES	1ER TOUR : 10 AVRIL 2022 2EME TOUR : 24 AVRIL 2022	5 ANS
LÉGISLATIVES	1ER TOUR : 12 JUIN 2022 2EME TOUR : 19 JUIN 2022	5 ANS

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez vous **inscrire sur les listes électorales** jusqu'au **4 mars 2022**.

GOÛTER ECOLE FIN D'ANNÉE

La joie des enfants pour le goûter offert par la municipalité le 17 décembre, jour des vacances de Noël puisque le repas proposé au R.P.I. Le Plan/Saint-Michel/Gensac n'a pas pu se faire pour raisons sanitaires.



LA GARONNE EST SORTIE DE SON LIT

En ce début d'année, Gensac a connu des inondations et des habitants ont du être évacués et relogés au gîte municipal. Un grand merci aux habitants de Gensac et aux sapeurs pompiers de Cazères qui ont œuvré pour nettoyer lors de la décrue.



OBLIGATION DU PASSE VACCINAL

Pour renforcer les mesures de vigilance face à la crise sanitaire, la [loi n° 2022-46 du 22 janvier 2022](#) transforme le passe sanitaire en passe vaccinal afin de limiter la transmission du virus Omicron, plus contagieux. Il atteste du statut vaccinal complet de son possesseur.

Même si le gouvernement a présenté un calendrier précis de la levée des restrictions le 20 janvier dernier, depuis ce lundi 24 janvier, un passe vaccinal est désormais obligatoire pour accéder à certains lieux soumis au passe, ce qui signifie qu'un test négatif de moins de 24 heures ne suffira plus.

Les lieux où le passe vaccinal est désormais exigé :

- les activités de restauration (bars, restaurants et cafés),
- les activités de loisirs (cinémas, discothèques, musées, ...),
- les enceintes sportives,
- les foires, séminaires et salons professionnels,
- les grands centres commerciaux sur décision des préfets,
- les transports publics de longue distance (avions, trains).

Pour accéder à ces lieux, dorénavant, il faudra présenter un schéma vaccinal à jour avec la dose de rappel pour les personnes qui y sont éligibles.

Les exceptions au passe vaccinal :

- Le passe sanitaire est autorisé en cas de « motifs impérieux », comme par exemple, pour aller à l'hôpital, soit pour se soigner ou pour rendre visite à un proche ou se rendre dans une maison de retraite ou un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).
- Le passe sanitaire reste valable pour prendre le train ou l'avion en cas de « motif impérieux d'ordre familial ou de santé ».
- Les personnes avec une certification de rétablissement (testées positives il y a plus de 11 jours, et moins de 6 mois) ainsi que celles justifiant d'une contre-indication médicale à la vaccination.
- Les personnes qui débutent leur processus de vaccination entre le 24 janvier et le 15 février ([décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022](#)).
- Le passe vaccinal ne concerne que les plus de 16 ans, les jeunes entre 12 et 15 devront continuer à présenter un passe sanitaire.

Un durcissement des contrôles et des sanctions :

Selon cette loi « *lorsqu'il existe des raisons sérieuses de penser que le document présenté ne se rattache pas à la personne qui le présente* », les responsables des établissements publics recevant du public pourront effectuer des contrôles d'identité.

Un document officiel avec photo, comme le permis de conduire, la carte vitale, la carte d'identité et le passeport pourront être présentés.

Les responsables de ces établissements qui ne contrôlent pas les passes seront passibles d'une amende forfaitaire de 1 000 euros ([service-public.fr](#)).

Il est à noter que la détention frauduleuse de faux documents est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende sauf si le fraudeur se fait vacciner dans les 30 jours après la date de l'infraction.